

**PROJET de PV DE LA REUNION DE LA COMMISSION PARITAIRE NATIONALE DE  
L'EMPOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DE LA CONVENTION  
COLLECTIVE NATIONALE DES COMMERCE DE GROS  
N°3044 DU 24.11.2009**

**Etaient présents :**

**Collège Employeurs :**

**Membres Titulaires :** Mmes Behr (FEDA), Groisy (UNCGFL), MM. Koubbi (FNCPLA), Mongin (FGME)

**Membres suppléants :** Mme Chaput (UCAPLAST)

**Membres représentés :**

M. Flipo (FNAS) donne pouvoir à M. Mongin (FGME) qui l'accepte,  
M. Hervouet (FENSCOPA) donne pouvoir à Mme Groisy (UNCGFL) qui l'accepte.

**Collège salariés :**

**Membres titulaires :** MM. Argence (CFTC), Bohr (CGT), Bourne (CFDT), Chiaroni (CFTC), Muste (CGT), Nakonezy (CGT), Perramant (CFDT), Trannois (Président de la CPNEFP), Ronsain (FNECS CFE CGC)

**Membres suppléants :** Mme Lecot-lothore (FGTA FO), M. Bellon (FEC CGT FO)

**Intervenants extérieurs :** Mme Grosset (OCI)

Mme Bernet-Denin indique que M. Kitous-Orsini ne participera plus aux réunions de la CPNEFP 3044 en raison de problème de santé important.

L'ensemble des membres de la CPNEFP salue l'implication et le travail effectué par M. Kitous-Orsini notamment sur le dossier des CQP.

Un mot de bon rétablissement lui sera envoyé au nom des membres de la CPNEFP.

**1- Approbation du PV de la réunion de la CPNEFP du 17.9.2010**

Le PV du 17.9.2010 est approuvé.

**2-Election du Président et du Vice-président de la CPNEFP de la CCN 3044**

Au regard des circonstances exceptionnelles et du départ soudain de M. kitous-Orsini, les élections sont reportées à la prochaine réunion de la CPNEFP.

### **3. Mise en œuvre du plan d'action relatif aux savoirs élémentaires de base pour les métiers de la logistique**

Mme Grosset (OCI) indique que le plan d'action relatif aux savoirs élémentaires de base pour les métiers de la logistique sera mis en œuvre au travers de la collaboration de CG conseil et du CAFOC de Nantes (avec comme chef de projet CG conseil).

Mme Grosset fait une présentation orale du plan d'action (*Power Point ci-joint*) et rappelle les différentes étapes de ce dernier.

M. Ronsain (FNECS CFE CGC) indique que la difficulté sera de sélectionner des organismes de formation compétents sur cette démarche.

Mme Grosset précise que l'on pourra s'appuyer sur l'expérience de l'ANLCI et du FAF Propreté.

### **4. Suite des travaux sur les CQP**

Mme Grosset fait une présentation du document de synthèse récapitulant la démarche CQP.

Ce document est validé et sera transmis aux membres de la CPN de la CCN 3044 afin de les éclairer dans le cadre de la discussion paritaire sur le positionnement des CQP dans la classification.

Une discussion s'engage sur la note concernant les propositions patronales de positionnement des CQP.

M. Chiaroni (CFTC) souhaite une prime à périodicité mensuelle. Même chose pour la FEC FO.

M. Bohr (CGT) indique que prévoir une prime uniquement pour les personnes ayant obtenu un CQP est discriminatoire notamment par rapport à des personnes en formation qualifiante par exemple (contrat de professionnalisation...).

La CFDT propose de distinguer le type de publics :

- les nouveaux entrants qui obtiendraient la prime et le niveau III ou IV échelon 2
- les salariés en poste qui obtiendraient la prime et automatiquement l'échelon supérieur s'ils ont déjà l'échelon 2.

### **5. Questions diverses**

Les membres de la CPNEFP de la CCN des commerces de gros rendent un avis favorable pour la réactualisation du CEP commerce de gros.

Une discussion s'engage concernant la désignation des membres du comité de pilotage.

Il est finalement décidé de désigner 2 représentants par confédération syndicale de salariés et autant de membres côté patronal.